



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Décembre 2024 - Circulaire n°451 - 43^{ème} année -

Sommaire

2 : L'Édito de Sabine

3 & 4 & 5 : Un si
copieux C.A. en
Novembre

6 : Et une nouvelle mare
prit l'eau ...

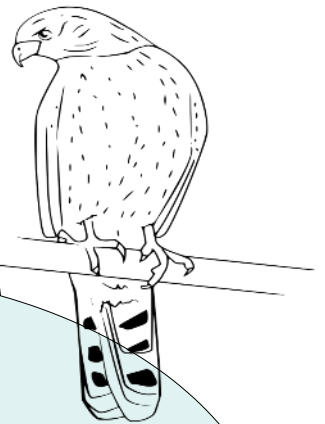
7 : L'espèce du mois
Le fusain d'Europe

À Porcieu -
Amblagnieu

8 : l'AGENDA de
Janvier

2025 !!!

2025



**Adhérez,
Ré-adhérez,
qu'ils disaient...
Vous verrez du
pays,
Vous verrez la
nature.**

N'oublions pas ! l'adhésion est à renouveler dès janvier 2025 (sauf si vous avez adhéré nouvellement à partir de septembre 2024) ,

***Erratum** : la photo de couverture de la Plume d'octobre, sensée présenter un castor, était celle d'une marmotte (mais certains penchaient pour un ragondin), comme quoi il est facile de s'égarer dans le monde des rongeurs.*

Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie

38460 Trept

Courriel :

contact@loparvi.fr

Site internet :

www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz,

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely

Crédit photos : Laurence Barillot ,Marc B.

ISSN : 2607-7256

De COP en COP, et ensuite ...

Cette fin d'année a été riche en COP (Conférence des Parties) avec la très médiatisée COP Climat 29^{ème} édition, se tenant à Bakou en Azerbaïdjan, encore un pays producteur de pétrole avec un conflit d'intérêts évident.

Les COP sont nées en 1992 du sommet de la terre de Rio regroupant 178 pays. La déclaration de Rio signée à l'issue de ce sommet comporte une **convention sur le climat** qui souligne déjà la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de minimiser l'impact humain sur le changement climatique.

Les COP sont lancées. La Première COP Climat se réunira en 1995 à Berlin. On peut citer aussi la COP biodiversité et la COP désertification, issues aussi du sommet de Rio, qui se réunissent tous les deux ans (COP16 Biodiversité en octobre 2024 à Cali en Colombie et COP16

désertification en décembre 2024 à Ryad en Arabie Saoudite). Chaque année les pays signataires se retrouvent, pour la COP climat, dans une ville différente, pour trouver des solutions au réchauffement climatique. Ces conférences sont également ouvertes à la société civile mais il convient quand même de remarquer, que lors de la dernière COP, plus de 1 770 lobbyistes des industries du charbon et pétrogazières ont obtenu une accréditation, c'est moins que pour l'édition précédente mais quand même plus que le nombre de représentant des pays les plus vulnérables au changement climatique. De quoi s'interroger sur l'efficacité d'un tel dispositif.

Tout le monde a entendu parler de la conférence de Kyoto en 1997 (3^{ème} COP Climat). Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un **protocole contraignant** visant à encadrer les émissions de CO2 de plus d'une centaine de pays est élaboré se traduisant pour l'Union européenne par une l'exigence d'une baisse de 8% des émissions de gaz à effet de serre.

La COP 21, qui s'est déroulée à Paris en 2015, a abouti à la signature de l'accord de Paris dans lequel la communauté internationale s'engage à faire tout son possible pour **contenir le réchauffement climatique bien en-dessous de +2°C**. On sait maintenant que ce sera bien plus alors que les Etats-Unis se préparent à un retrait de l'accord de Paris avec l'idée de privilégier les combustibles fossiles et d'alléger les règles environnementales. Tiens donc, il y a comme un écho qui résonne chez nous ...

L'environnement n'a pas le vent en poupe, ce serait même une contrainte, et les organismes chargés de faire respecter les règles environnementales, des empêcheurs de cultiver en paix, d'arracher les haies, d'assécher les zones humides aux sols si fertiles, bien plus fertiles que les sols malmenés par l'agriculture intensive, bourrés d'intrants que nous retrouvons ensuite dans l'eau, dans l'air et dans la nourriture.

Rien de bien réjouissant en cette fin d'année, mais gardons le moral, les petits ruisseaux font les grandes rivières avec, par exemple, le projet d'agroforesterie participative de la vallée de la Bourbre, l'occasion de participer activement à la plantation de haies bocagères, d'arbre fruitiers

...
Plus ludiquement, on peut aussi visionner quelques-uns des beaux reportages sur la nature, passés ou futurs, proposés sur ARTE avec le « monde fabuleux des chauve-souris » où l'on découvrira pourquoi elles ne détectent pas certains insectes, ou sur TV5 avec le programme « Science grand format » et le très beau documentaire sur « le monde extraordinaire des champignons » qui vous donnera certainement l'envie d'aller faire un tour en forêt entre deux réveillons. Même si ça n'est plus la saison des champignons les mousses sont un régal pour l'œil. Nous y retournerons l'année prochaine c'est certain ! En forêt bien entendu ...

L'AZERBAÏDJAN ACCUEILLE LA COP29



Une grande partie de ce CA a été consacrée à la 2ème partie du bilan des commissions, mais également à leurs projets pour 2025 : ils sont nombreux !

Bilan de la commission Aménagement du territoire

Cette commission a été créée en 2015.

Elle est chargée d'organiser et de structurer l'engagement de Lo Parvi afin que la nature soit prise en compte et protégée dans les actions d'aménagement sur le territoire de l'Isle Crémieu.

Son activité privilégie l'action en amont et aux niveaux décisionnels, en particulier sur les outils structurant l'organisation du territoire sur le long terme (SCOT, PLU), ainsi que sur les projets impactant celui-ci (déviations routières, routes, centrales solaires, ...)

Chaque fois que cela est possible, elle utilise au maximum les relais et les personnes-ressources existants, tout en mettant à disposition des décideurs la base de données et l'expertise naturaliste de Lo Parvi.

Elle organise aussi l'information et la formation de ses membres, afin qu'ils aient les compétences nécessaires pour mener à bien leurs différentes missions.

Elle comporte actuellement 7 membres (6 bénévoles et 1 salarié) et se réunit tous les deux mois.

Les principales réalisations de l'année écoulée sont :

- Le suivi des PLU : participation à plusieurs réunions de PLU,
- Formation PLU réalisée en juillet par Marcel Feuillet,
- Organisation de la visite de MTB pour les membres du CA,
- Cartographie des stations-services qui ne sont plus en usage (pratiquement terminée),
- Début de la réalisation d'une check list des points de vigilance vis-à-vis d'un projet de PLU

Perspectives pour l'année à venir :

- Finalisation de la carte des stations-services.
- PLU :

Finalisation de la check list des points de vigilance vis-à-vis d'un projet de PLU, participation aux réunions en tant que personne associée ou suivi des projets de révision (veille) quand nous ne sommes pas invités en tant que personne associée.

- Projets et dossiers à suivre :

Atlas des zones de biodiversité remarquable (futures Znieffs dans le cadre de la réactualisation), définition des zones d'accélération des énergies renouvelables, association au projet de "Géoparc" avec le carrier de Trept, St Hilaire industries (projet de valorisation de son outil industriel et de la zone de carrière), écluse de Brégnier-Cordon, centrales photovoltaïques, déviation de Saint-Savin, carrière du val d'Amby à Saint Baudille de la Tour – entreprise Gonin, Ets Verger à Soleymieu.

- Prévision de visite : site à déterminer.

La réussite majeure de l'année écoulée est l'abandon du projet RhôneGria. Par contre la construction de centrales photovoltaïques sur des zones agricoles et naturelles, contrairement aux prescriptions du SCOT auxquelles nous adhérons, est un échec.



Bilan de la commission naturaliste.

La commission naturaliste a été créée en 2002. Elle a pour but, en adéquation avec le projet Connaitre de Lo Parvi, de mettre à la disposition les compétences d'experts naturalistes dans différents domaines afin d'aider Lo Parvi à réaliser ses objectifs. C'est-à-dire acquérir, actualiser et diffuser les connaissances nécessaires à la protection des espèces et des milieux. La commission se réunit un mois sur deux, le premier lundi du mois à 18h et organise une sortie les mois sans réunion. Des sorties supplémentaires ciblées peuvent être organisées en fonction des besoins de connaissance.

Un événement appelé 'Best of' est organisé chaque début d'année afin de présenter les espèces remarquables observées au cours de l'année précédente. La commission est composée d'une quarantaine de personnes dont une quinzaine présentes régulièrement tout au long de l'année.

- Les membres de la commission participent à la saisie de données naturalistes dans la base de données GéoNature de l'association et les données sont ensuite reversées aux instances scientifiques régionales et nationales (SINP, INPN),
- Un groupe d'auto perfectionnement en bryologie (étude des mousses) a été créé en 2024. Il a participé activement à l'Atlas de la Biodiversité communale des Balcons du Dauphiné. Un autre groupe s'intéresse à la botanique.
- Une feuille d'actualité de la commission naturaliste « L'Echo'm Nat » est éditée aux rythmes de 2 à 4 par an en fonction des articles produits,
- La commission s'occupe de la rédaction de la revue scientifique de l'association qui est normalement éditée une fois par an,
- Organisation de sorties grand public dans le cadre du « Sortir ».



Principales actions de l'année écoulée :

- La réalisation de la plaquette coccinelles dont les dessins originaux ont été réalisés par Fanny Chêne. Elle sera imprimée fin novembre,
- La revue n°29 en cours de mise en page sera terminée pour l'assemblée générale prévue en avril 2025,
- Le groupe ornithologique a organisé une dizaine de sorties avec en moyenne 5 à 10 participants,
- Des prospections ont été réalisées afin de mieux connaître la répartition d'un papillon protégé sur notre territoire : le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*),
- Nous avons été sollicités pour actualiser une enquête nationale sur les vers de terre (protocole moutarde). Nous n'avons pas pu réaliser cette opération en 2024, elle est reportée en 2025,
- Le catalogue des plantes vasculaires est en attente de l'intégration des données du Conservatoire Botanique National Alpin dans notre base de données,

Commission naturaliste (suite)

- L'ABC de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné s'est terminé en octobre 2024. La commission naturaliste y a contribué en priorisant ses sorties sur les communes choisies pour l'ABC,
 - Une sortie a aussi été organisée sur l'emprise du projet de barrage RhôneGria en mars 2024,
 - La commission naturaliste a participé à la fête du printemps du 23 mars 2024 en organisant plusieurs sorties (oiseaux, castors, plantes vernales, flore des murs), un atelier pelotes de réjection et un 'escape game' botanique,
 - Deux ateliers de dissection de pelotes réjection ont été organisés permettant l'identification de 7 espèces de micro-mammifères et l'enrichissement de nos connaissances et de notre base de données sur ces groupes peu connus,
 - Participation à la rédaction d'articles pour la circulaire de l'association « La Plume de l'épervier » notamment pour la rubrique « espèce du mois ».
- La commission cherche un nouveau responsable, Jean-Jacques Thomas Billot souhaitant prendre un petit peu de recul. Ce poste est important afin de continuer à dynamiser le groupe et à prioriser les actions à réaliser. Un grand merci à Jean-Jacques pour son travail ces dernières années,

Actions à venir :

- Deux plaquettes ou livrets d'identification (clefs de détermination) sont en projet : un sur les libellules et l'autre sur les orthoptères de l'Isle Crémieu. Il s'agira d'une réactualisation des outils déjà existants,
- Catalogue des plantes vasculaires,
- Protocole vers de terres,
- Formations naturalistes à destination des bénévoles,
- Revue n°30,
- Poursuite de l'écriture de l'article sur l'espèce du mois dans la circulaire,
- Poursuite de la parution et de l'écriture de l'Echo'm Nat,
- Prospections naturalistes ciblées selon les thématiques de l'association pour 2025,
- Poursuite des prospections sur le Damier de la Succisse.



Bilan de la commission forêt.

La commission forêt comporte actuellement 10 membres et se réunit une fois par mois. Le taux de fréquentation est en moyenne de 6 ou 7 / 10 pour 11 réunions ordinaires dont une de fin de saison avec « auberge loparvienne » sur le terrain. La commission propose des articles pour « la Plume » et organise 3 sorties dans le cadre du « Sortir ». Pratique de l'auto-formation à l'intérieur du groupe, les plus expérimentés expliquant aux novices les différentes réglementations concernant les boisements, les sujets abordés à l'ordre du jour et, pendant les sorties, les végétaux, les différents types de boisements et types de sylviculture rencontrés.

Principales actions de l'année écoulée :

- Suivi des BND (Bien Non Délimité) sur le captage d'eau potable de Passins (sources du Fays à Bachelin), réattribution des parcelles en fonction des surfaces, échanges avec les propriétaires,
- Conseils aux communes et gestion des relations avec l'ONF dans le cadre des plans d'aménagement forestiers,
- Concertation avec le groupement forestier Cerf-Vert pour propositions d'achats de parcelles à Passins,
- Surveillance des coupes rases,
- Rencontres et conseil pour les propriétaires privés de forêts,
- Dépose d'une partie des filets de protection de troncs des jeunes plantations au Rouvray à Trept. Intervention pour pouvoir estimer le temps nécessaire au nettoyage de toute la parcelle,
- Formation au martelage forestier avec l'ONF,
- Formation à l'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) des ripisylves,
- Projet de création d'une continuité de corridor écologique pour entreprise François Cholat à Thuile,
- Participation à l'AG de Valfor (Association pour la valorisation des forêts privées),
- Présence sur les forums des métiers,
- Réunions avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière),
- Participation à une demande de sortie-formation de la LYSED au bois des Franchises,
- Participation à la commission pour la réglementation des boisements des communes de Vézeronce-Curtin, Saint-Sorlin-de-Morestel et Les Avenières-Veyrins-Thuellin.

Actions à venir :

- Poursuite du suivi de la protection des sources du Fays à Bachelin (Arandon-Passins) : surveillance des coupes réglementées, avancement des projets d'achats de la commune et de la CCBD, coopération avec Cerf-Vert pour les achats éventuels,
- Préparer et organiser les 3 interventions dans le cadre du « Sortir »
- Poursuite de la surveillance des coupes rases sur le territoire.
- Essayer d'organiser un chantier de nettoyage des filets de protection restants sur les plantations du Rouvray à Trept.
- Voir avec l'ONF les nouveaux plans d'aménagements forestiers et obtenir d'être invité aux réunions,
- Continuer de représenter Lo Parvi dans les différentes instances le nécessitant,
- Finaliser le projet de corridor écologique de l'entreprise François Cholat.

Bilan de la commission jardin et biodiversité.

L'objectif de la commission est de regrouper les personnes intéressées par le jardinage pour échanger conseils, astuces, graines et techniques, de diffuser documents et expériences sur la création de biodiversité au jardin et de trouver l'inspiration au travers des visites de jardin.

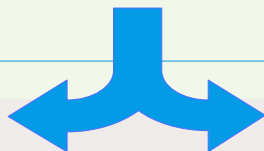
Cependant, un nombre conséquent de nos membres se sont retirés à la rentrée et nous n'avons plus de responsable de commission. Heureusement la commission dispose d'un noyau de membres très investis ce qui lui garantit une continuité d'action.

Réalisations sur l'année écoulée :

- Atelier nichoirs avec la réalisation de 7 nichoirs.
- Sur le thème "la vie du sol" : mise en place de pièges dans les jardins pour déterminer le nombre et la nature des espèces d'invertébrés à la surface du sol par 10 membres de la Commission
- Rencontres sous forme de visites de jardin avec trois jardins visités : jardin partagé à Vignieu, jardin de Véronique et jardin de Gilles Leblais, visite d'une mare à St Chef.
- Présence sur les salons et les foires aux plantes (Tignieu, Saint Romain de Jalionas, Saint Chef, Morestel, Frontonas)
- Rédaction de 6 articles « Coup de pousse » pour parution dans la circulaire.

Projets :

- Recherche d'un site pour le prochain chantier mare
- Aménagement de l'espace vert derrière le local (à affiner). La proposition émane de Lo Parvi, l'enjeu est de mettre en place un projet qui puisse fonctionner dans la durée, ouvert aux habitants de la commune pour montrer des alternatives de gestion en préservant la biodiversité, et faire évoluer la manière de gérer les espaces verts.
- Poursuivre les visites de jardin. En programmer au moins trois par an (avril, mai et juin).
- Proposition d'articles pour la circulaire : rubrique coup de pousse au jardin, dans la mesure de nos moyens, 6 par an serait bien. (4 articles prévus pour 2025 : Les outils préférés (collectif) / Gagner du temps au jardin / le jardin de Véro / Création d'une mare (reportage),
- Participer à des animations sur le thème de la biodiversité au jardin,
- Recruter de nouveaux membres actifs,
- Un thème central à développer en 2025 : La gestion écologique des sols au jardin.



Une réalisation de la commission Jardin & Biodiversité : creusement d'une mare le 16 novembre à Faverges de la Tour.

Photo 1 : Trou (qui sera élargi) d'environ 2 m au plus large x 3,50 m au plus long (< 7 m²), 90 centimètres au plus profond. L'un des deux « hémisphères » présente deux paliers à respectivement 30 et 60 cm de profondeur ; l'autre « hémisphère » est constitué d'une pente.

Emplacement de la mare :

Eloigné au maximum des arbres (racines)

Exposition sud : ensoleillement quasi toute la journée, propice au fonctionnement d'une mare

A proximité du jardin qui recevra le trop-plein de la mare

Point de vigilance : la proximité d'un noyer nécessitera l'évacuation régulière des feuilles (présence de toxines pas favorables)

Terre meuble sur toute la profondeur (peu de pierres, absence de racine après excavation (quelques radicelles)

Environnement campagnard (prairie, bois) favorable à l'installation spontanée d'une faune

Proximité voisinage ne permettant pas de respecter la distance minimale réglementaire (50 m)

2- Bilan du volet Faire connaître du projet associatif de Lo Parvi

Bilan très satisfaisant puisque les actions prévues sont presque toutes réalisées à l'exception des actions A7] Sensibiliser les associations de sports de nature ; prévoir de relancer les clubs de marcheurs et B11] Monter des projets avec les habitants d'une commune (en visant leur autonomie). Le bilan est validé par le CA et sera présenté dans le rapport d'activité de l'assemblée générale 2025.

3- Week-ends adhérents

Il est envisagé de le réactiver, la décision sera prise au prochain CA.

4- Désignation d'un référent pour le projet « protéger »

Alain Esnault accepte la mission.

5- Projet VAIA (VICAT CO2)

L'état a convoqué les 50 plus gros pollueurs de France au CO2, pour la signature d'un accord de transition écologique incluant un projet de captage du carbone résiduel avec mise en place d'un carbo-duct conduisant le CO2 gazeux jusqu'à Fos-sur-Mer où il sera liquéfié puis enfoui en mer dans d'anciens puits de pétrole et de gaz. Le raccordement au gazoduc de la plaine de l'Ain fera l'objet d'une concertation publique de la Commission Nationale du Débat Public à partir de février 2025.

Lo Parvi demande des précisions concernant le faisceau traversant l'Isle Crémieu qui paraît surdimensionné (1km de large).



Photo 1

Nous étions 19 chez Pierre Antoine Rollat Farnier qui avait commencé le travail le week end précédent.

Photo 2 : Il est décidé d'agrandir largement le trou :
Pour utiliser au maximum les dimensions de la bache (7m x 5m)
ce qui sera plus favorable à l'installation d'un écosystème fonctionnel et équilibré (diversité faune et flore limitant l'entretien)
Pour casser les pentes trop abruptes :
Problème sécurité enfant
Accès non adapté à la faune (amphibien, abreuvement oiseaux...)
Difficulté pour la pose de la bache
(nombreux plis = points de fragilité)

≈ 50 cm d'abord plat
Tranchée (≈ 20 cm prof x 20 cm L) au fond de laquelle reposeront les bords du géotextile et de la bache qui seront recouverts par la terre de déblai

Photo 5 : Le chantier se finit sur la pose du géotextile (3 bandes se chevauchent pour protéger la bache).

Photo 6 : Cresson des marais avec aselles (crustacés d'eau douce)

Conseils laissés pour les prochains travaux : car la bache n'a pas été livrée à temps :

Stocker préalablement la bache dans un endroit chauffé pour l'assouplir et faciliter la pose

Poser la bache, replier les bords du géotextile et de la bache dans la tranchée Extérieure, puis recouvrir les replis avec la terre de déblai

Recouvrir le fond de la bache avec ≈ 2 cm de sable ; la terre de déblai étant trop riche, cela contribuerait à une croissance excessive des végétaux donc à trop d'entretien. Des variations de niveau sur les pentes peuvent être réalisées avec un mélange terre déblai/sable,

Remplir la mare avec les eaux pluviales et mettre en place le trop-plein au point bas (vers jardin)

Apporter ≈ 2 seaux de sédiments d'une mare existante qui contiendront les graines de végétaux, quelques larves et invertébrés, pour faciliter le démarrage
Eventuellement, installer quelques plantes de choix (*Cresson des marais avec aselles (crustacés d'eau douce)*)

Photo 7 : la mare finalisée par Pierre Antoine avec bache posée et mise en eau.



Photo 2



Photo 5



Photo 6



Photo 7

Texte et photos proposé par Laurence Barillot de la commission 'Jardin & Biodiversité'



Le fusain d'Europe *Euonymus europaeus L.1753*

Arbuste très commun en France, le fusain d'Europe s'élève le plus souvent entre 1 et 3 mètres de hauteur, avec cependant la possibilité de grandir un peu plus...

Comment le reconnaître ? Et bien il comporte des tiges dressées et ramifiées de couleur vert mat et, élément important à noter, ces tiges sont le plus souvent quadrangulaires (carrées) avec des crêtes blanchâtres qui sont composées en partie de liège, eh oui du liège ! Ses feuilles sont quant à elles opposées et finement dentées.

Pour terminer sur l'anatomie de notre cher fusain, il est à noter que ses fleurs, qui apparaissent en avril/mai sont de petite taille (mais ce qui est petit est mignon...) et de couleur vert jaunâtre. Mais surtout, SURTOUT, ce qui est remarquable chez cette espèce ce sont ses fruits. Eh oui ses fruits ! Ils apparaissent à l'automne sous la forme de capsules rose à rose vif qui laissent voir à maturité des graines de couleur orange ou rouges brillantes. Voyez plutôt sur la photo, c'est la classe...

Bon tout est tout beau, tout est joli, mais à signaler quand même que notre bon fusain est totalement toxique. Alors les fruits sont beaux certes, mais on évite de les mettre dans une salade parce que ça rajoute un trait de couleur...merci !

Où le trouve-t-on ? Partout. Voilà. Non pour être plus sérieux notre ami le fusain aime bien la lumière mais pas trop quand même. Il affectionne ainsi les haies, les lisières, les sous-bois, les fruticées... mais comme dit plus haut il reste très commun.

Et dernière petite chose sur le fusain, les artistes, surtout les dessinateurs apprécient cet arbuste, car son bois carbonisé en vase clos (sans oxygène) permet de créer des bâtonnets noirs qui permettent alors de pouvoir dessiner des chefs d'œuvre sur papier...

Voilà vous savez tout !

<https://www.zoom-nature.fr/les-bonnets-carres-des-ruits-tres-convoites/>

Pour aller beaucoup plus loin, on trouvera sur le très intéressant site de ZOOM-NATURE un article très détaillé et documenté sur le fusain d'Europe.

ZOOM NATURE



À PORCIEU- AMBLAGNIEU

Mardi 3 décembre
2024, 2 bénévoles de
Lo Parvi, sont
intervenus à l'école
élémentaire, dans le
cadre péri-scolaire,
pour évoquer quelques
aspects de notre
action et de la nature
locale.

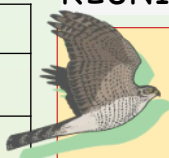
Atelier Traces

Vidéos naturalistes de
pièges photos



RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31



C.A.
Lundi 13 janvier à 19 h
 Ordre du jour :

- Bilan annuel du projet 'Connaître' (une des trois parties de notre projet associatif examinées chaque année)
- Questions diverses

La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
 Mais il est bon de prévenir auparavant.

Réunions de commissions au local

- Com. Naturaliste le 6/01 à 18 h
- Com Jardin&biodiversité le 10/01 à 14 h
- Com Aménagement du territoire le 16/01 à 12 h



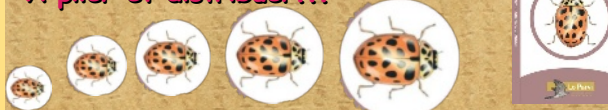
Best'of Lo Parvi 2024

Le vendredi 10 janvier 2025 à 20h
 Salle Jacques Mathieu (mairie de Trept)



SORTIE Confirmée, D'UNE NOUVELLE PLAQUETTE DE DÉTERMINATION 'COCCINELLES'.

À plier et distribuer...



Sorties et balades ...

Samedi 11 janvier de 9h à 12 h,
 Comptage des oiseaux d'eaux hivernants.



Vendredi 24 janvier de 17h à 18h30,
 À l'écoute du Grand-duc

Samedi 25 janvier de 9h à 12 h,
 Comptage des chauve-souris en hiver



Après le concours, l'expo

du 2 au 28 février 2025

EXPOSITION



Mairie de CREMIEU
 Place de la Nation-Charles de Gaulle
 Entrée libre

lundi, mardi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
 mercredi : 8h30 à 17h30, jeudi : 8h30 à 11h et 13h30 à 17h30
 vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h



Les fleurs sauvages

de l'Isle Crémieu



Lo Parvi

CONCOURS PHOTO 2024

organisé par **Lo Parvi**
 Association Nature Nord-Isère

45 place de la Mairie 38460 Trept

loparvi.fr